

Avis de constitution

SOCIETE « SYMPHONIE COMMUNICATION » en abrégé « SYMPH COM »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA CITE GENIE
2000 1 LOT B3 CONTACT : 0709712404., Lot B3, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYMPHONIE COMMUNICATION »

en abrégé « SYMPH COM »

Objet : COMMUNICATION –PRESSE ET DIGITAL -

EVENEMENTIEL -

PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA CITE GENIE
2000 1 LOT B3 CONTACT : 0709712404., Lot B3, Ilot 13

Dirigeant(s) M KOUAME KOUAKOU CESAR EVARISTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03572 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21833/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

